



Le Téléthon 2020 des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de France sont partenaires du Téléthon depuis la 1^{ère} édition en 1987. Ils partagent les valeurs de l'AFM-Téléthon : humanisme, solidarité et convivialité, et font preuve, chaque année, d'un engagement de plus en plus fort.

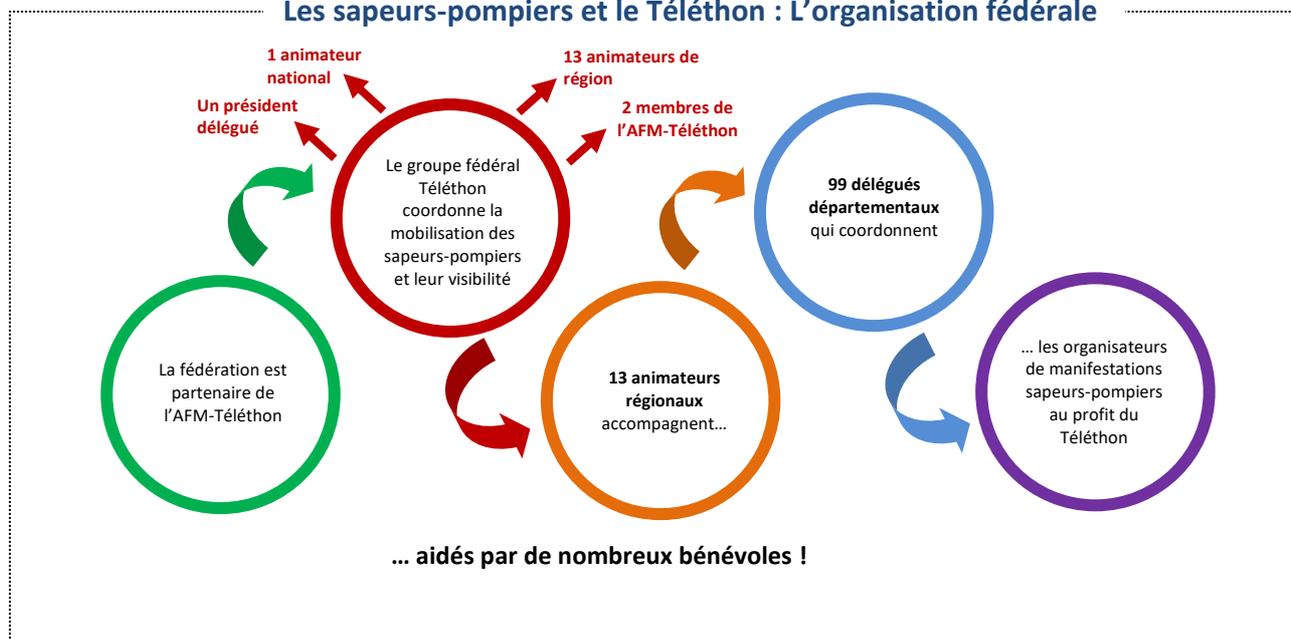
Des dizaines de milliers de sapeurs-pompiers se mobilisent chaque année pour le Téléthon, à travers des actions de toutes sortes. C'est grâce à cette mobilisation unique que des dons sont collectés chaque année, avec pour seul objectif de faire avancer la recherche médicale.

Les acteurs du Téléthon

Une telle mobilisation demande un peu d'organisation. Découvrez dans ce document les différents acteurs à l'œuvre pour soutenir l'ensemble des organisateurs de manifestations qui font chaque année du Téléthon sapeurs-pompiers une belle réussite !

-  P. 2 et 3 : **L'animateur de région**
-  P. 4 à 6 : **Le délégué départemental**
-  P. 7 : **Les documents de références et contacts**
-  P. 8 : **Le planning des actions**

Les sapeurs-pompiers et le Téléthon : L'organisation fédérale





L'animateur de région Téléthon

Quel est son rôle ?

C'est avant tout **un membre actif du groupe fédéral Téléthon**.

Il a un **rôle de représentation et de valorisation au niveau national** des actions des sapeurs- pompiers de sa région en faveur du Téléthon : communication d'informations de la région vers le groupe fédéral (manifestations prévues, retours d'expérience, difficultés rencontrées, besoins, bonnes pratiques à valoriser, objectif de collecte, etc.) et inversement, diffusion des informations auprès des délégués départementaux de sa région.

L'animateur de région est également un véritable acteur de proximité. Il a un fort rôle d'accompagnement des délégués départementaux de sa région, afin de les accompagner dans leur mission, leur prise de fonction et la mise en place de leurs actions et a pour but d'améliorer les conditions dans lesquelles les délégués départementaux agissent en faveur du Téléthon, au nom des sapeurs-pompiers de France.

Quelles sont ses missions ?

1/ Accompagner les délégués départementaux

→ *Pour accompagner les délégués départementaux, l'animateur de région doit :*

- ✚ Connaître l'ensemble des délégués départementaux de sa région.
- ✚ Apporter des conseils pour favoriser la mobilisation et la collecte.
- ✚ Favoriser les liens avec l'AFM-Téléthon, notamment sur l'accréditation de toutes les manifestations.
- ✚ Faire connaître les différents sites d'informations et notamment :
<https://www.pompiers.fr/pompiers/rendez-vous/telethon-2020>
<http://www.afm-telethon.fr/>

Apprendre aux délégués à valoriser leurs actions :

- ✚ auprès de leur PUD qui doit être un relais auprès des présidents d'amicales,
- ✚ auprès de leur DDSIS pour disposer de facilités dans leurs actions,
- ✚ dans leur mobilisation auprès des présidents d'amicales,
- ✚ grâce aux outils de communication à disposition (affiches, mais aussi site internet et sur les réseaux sociaux, par exemple).
- ✚ Organiser si possible des rencontres régionales entre délégués départementaux sapeurs-pompiers pour partager l'expérience et les bonnes pratiques.
- ✚ Former les nouveaux délégués départementaux.

→ Dans ce contexte où les interlocuteurs sont multipliés, l'animateur de région doit accompagner les changements, et si possible les anticiper :

- ✚ Détecter en amont les départs des délégués départementaux pour anticiper les remplacements et permettre une transmission des réalisations et du carnet d'adresses et repérer les organisateurs de manifestations qui pourraient devenir de futurs délégués départementaux.
- ✚ Promouvoir la cause Téléthon auprès des instances régionales des sapeurs-pompiers : UR, UD, Sdis, amicales, DDSIS, représentants de toutes les catégories de sapeurs-pompiers (JSP, anciens, PATS, etc.).

2/ Faire le bilan de sa région

→ Assurer un suivi régulier de l'activité :

- ✚ Du nombre de manifestations organisées dans sa région, département par département,
- ✚ Du montant de la collecte (objectifs de collecte, estimations, puis bilan),
- ✚ Faciliter le travail de bilan de l'édition passée, en recueillant les retours des départements (aspects positifs et négatifs) et en obtenant les montants réellement collectés, auprès de chaque délégué départemental.

Quels sont ses interlocuteurs ?

- ✚ Les délégués départementaux de sa région
- ✚ Le PUR et les PUD de sa région,
- ✚ L'animateur national du groupe fédéral qui accompagne l'ensemble des animateurs de réseau dans leurs actions,
- ✚ Les membres du groupe fédéral dont les autres animateurs régionaux,
- ✚ Les services de la FNSPF.

Groupe de travail Téléthon sapeurs-pompiers



Président délégué



Jérôme Mesure
Tél : 06 11 11 61 80
Mail : jmesure@stf.fr

Animateur du groupe



Henri Lavallée
Tél : 06 27 61 08 06
Mail : hlavallee@afm-telethon.fr

Experts



Emmanuelle Dubarry
Mail : edubarry@afm-telethon.fr



Pascal Laurent
Mail : plaurant@afm-telethon.fr



Le délégué départemental Téléthon

→ Coordonnées de l'ensemble des délégués départementaux sapeurs-pompiers disponibles sur l'annuaire du site pompiers.fr

Quel est son rôle ?

Le délégué départemental Téléthon est à la fois **le référent pour l'ensemble des organisateurs de son département** et **l'interlocuteur privilégié** du ou des coordinateurs AFM-Téléthon du département et l'interface avec le Sdis, l'UD et le groupe fédéral Téléthon via son délégué régional.

Dans chaque département, **le délégué assure la bonne diffusion de l'information** et des moyens mis en œuvre entre tous les interlocuteurs concernés afin que l'engagement des sapeurs-pompiers de son département en faveur du Téléthon soit un succès.

Quelles sont ses missions ?

1/ Accompagner, soutenir et conseiller les organisateurs de manifestations

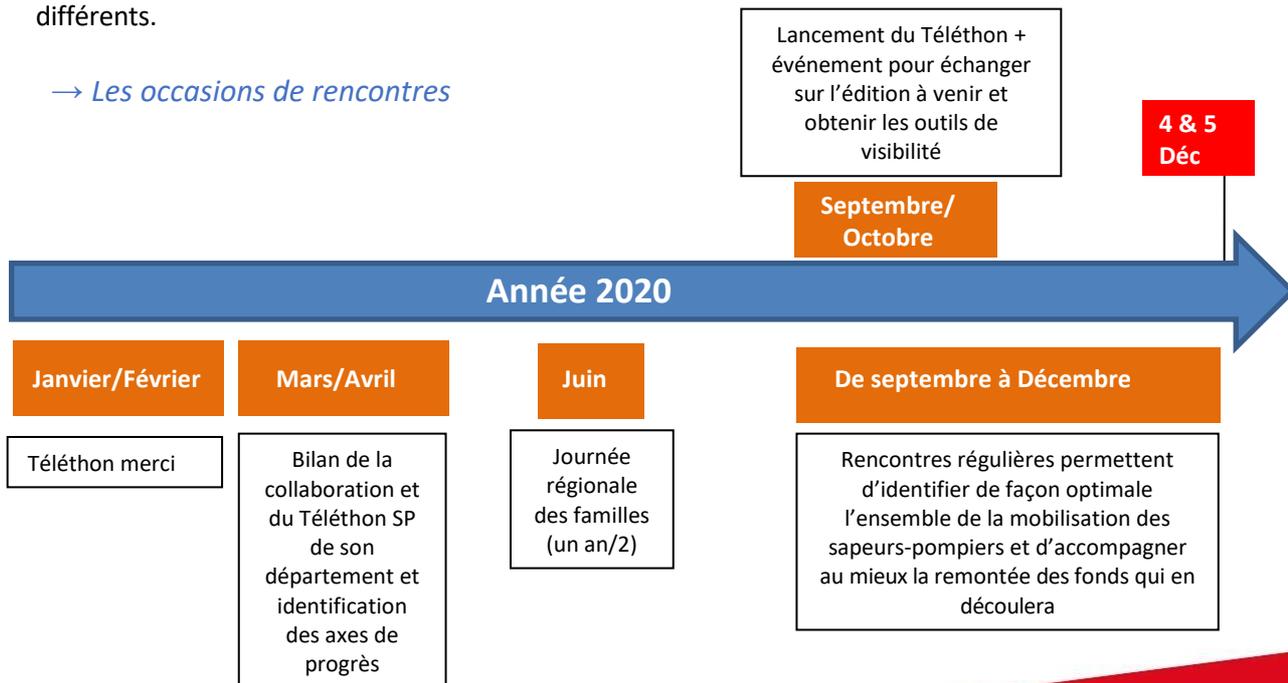
Dans la plupart des centres, le Téléthon est un événement récurrent parfaitement intégré. Son rôle est alors celui d'un facilitateur. Il doit accompagner, soutenir, apporter les éclairages nécessaires. C'est lui qui mobilise, dynamise et fédère les centres de secours et les amicales de son département.

Il existe encore des centres non-mobilisés, pour différentes raisons. Le rôle du délégué départemental est d'encourager à la mobilisation, en demandant au président d'amicale de désigner un porteur de projet par exemple, en proposant des idées de manifestations et un accompagnement au plus près des besoins, etc.

2/ Collaborer efficacement avec la coordination AFM-Téléthon de son département

Le réseau AFM-Téléthon est très organisé et chaque coordinateur se voit confier un grand nombre de missions pour assurer, en local, la bonne gestion de la collecte de fonds par des centaines d'organismes différents.

→ *Les occasions de rencontres*



→ *Les points de vigilance*

- ✚ **Compétence territoriale** : le découpage territorial du réseau de coordinateurs AFM-Téléthon ne correspond pas à celui des pompiers, qui est purement départemental. Le coordinateur compétent est celui du lieu de manifestation Téléthon. Votre animateur de région peut vous aider à l'identifier.
- ✚ **Manifestations sapeurs-pompiers englobées dans un évènement plus large** : le rôle du délégué départemental est ici d'inciter l'organisateur sapeur-pompier à signer son propre contrat P025 pour la part de la manifestation qui le concerne, afin que les sommes collectées soient clairement identifiées sapeurs-pompiers.

Si vous êtes rattachés à un contrat car vous n'êtes pas l'organisateur principal, ne pas hésiter à faire signer un additif, en indiquant le code P025 et en complétant la partie collecte.

Bon à savoir

Le délégué départemental Téléthon sapeurs-pompiers ne doit pas se substituer aux organisateurs sapeurs-pompiers de manifestations Téléthon. Il doit avoir connaissance de l'ensemble des manifestations sapeurs-pompiers de son département.

3/ Valoriser les actions de son département au niveau national (en lien avec l'animateur régional)

La mobilisation des sapeurs-pompiers de son département a bien évidemment pour objectif premier de collecter un maximum de fonds au profit de cette grande cause qu'est le Téléthon. Mais elle est également la démonstration de la force du réseau associatif sapeurs-pompiers :

- ✚ **Valoriser localement** les actions menées auprès de la presse et des médias locaux, en les informant de la tenue des manifestations afin qu'ils puissent les relayer.
- ✚ **Informé le groupe fédéral Téléthon et rendre compte à son animateur régional** du nombre de manifestations et centres de secours mobilisés qui se déroulent dans le département, le type de manifestation organisée et la collecte prévisionnelle.
- ✚ **Estimer** au plus juste, dès le jour J, puis dans les semaines qui suivent le montant total collecté.
- ✚ **Mettre en place un tableau de recensement des manifestations de son département**, incluant les informations de contact à destination de votre animateur régional. Evaluer puis déterminer les montants collectés dans chaque département pour annoncer le soir de l'évènement, en direct à la télévision, le montant collecté au niveau national grâce à la mobilisation des sapeurs-pompiers partout en France.
- ✚ **Communiquer à chacun de ses organisateurs son numéro de portable** afin qu'il communique, le jour J avant 12h, le montant de la collecte de la manifestation. Le délégué départemental pourra ainsi communiquer au PC Financier le montant évalué pour son département, et ainsi faire peser son action au niveau national.
- ✚ **Rendre compte à son PUD et à la coordination AFM-Téléthon** de toutes ses actions Téléthon.

Quels sont ses interlocuteurs ?

Chacun de ses interlocuteurs est un maillon incontournable de la chaîne du Téléthon sapeurs-pompiers :

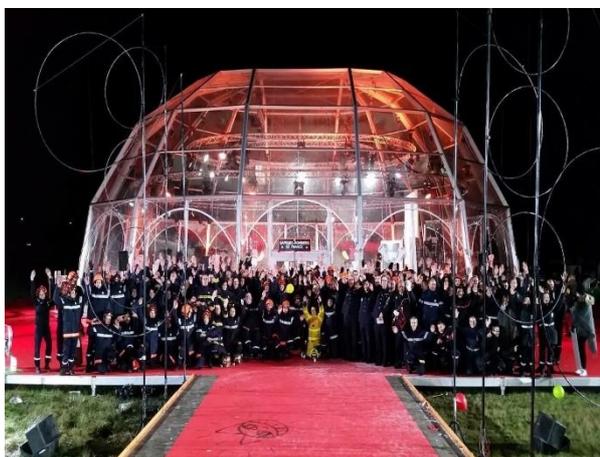
- ✚ **Les organisateurs de manifestations de chaque centre**
- ✚ **Le ou les coordinateurs AFM-Téléthon du département**
Ils sont responsables de l'accréditation de toutes les manifestations (signature de contrats ou additifs), de l'accompagnement des organisateurs, du suivi de la collecte et de la remontée des fonds vers l'AFM-Téléthon
- ✚ **Les instances sapeurs-pompiers départementales**
 - Le Président d'Union départemental a un rôle essentiel de mobilisation des adhérents. Il peut être le relais de ses actions auprès, notamment, des présidents d'amicales, référents sport, JSP ou secourisme, délégué social, etc.
 - Le directeur du Sdis, pour lui présenter son action et projets envisagés dans son département et s'assurer auprès de lui d'un soutien et d'un accompagnement optimum.
 - Les chefs de groupements ou de centre
- ✚ **Son animateur régional au sein du groupe fédéral Téléthon (cf la carte du Groupe de Travail)**
- ✚ **Le PC financier**

Chaque année, ils reçoivent en amont du week-end Téléthon les coordonnées et heures d'ouverture du PC Financier.

La communication du montant collecté dans chaque département permet d'établir le chiffre final annoncé en direct à la télévision le samedi soir.

Je suis nouveau délégué, que dois-je faire avant toute chose ?

- ✚ **Avoir l'accord du PUD** pour exercer ma mission de délégué
- ✚ **Informé le SDIS** de mon statut de délégué Téléthon et de mes missions
- ✚ **Me faire connaître** auprès de la coordination AFM-Téléthon de mon département
- ✚ **Récupérer le fichier de mon union** avec les coordonnées des présidents d'amicales et des chefs de centres
- ✚ **Envoyer un mail (vous ou le PUD) à tous les présidents d'amicales et chefs de centres** pour me présenter en expliquant mes missions et en donnant une date où je prendrai contact avec le président d'amicale pour l'édition Téléthon à venir
- ✚ **Proposer de communiquer** sur votre place de délégué en lien avec l'UD (site internet, RS, Flash Indo, réunion, etc.)



Documents de références et contacts

→ Coordonnées de l'ensemble des délégués départementaux sapeurs-pompiers disponibles sur l'annuaire du site pompiers.fr

→ Commandez les objets de collecte du Téléthon 2020 : [Site de la BOSPF](http://www.afm-telethon.fr/)

Sites internet :

<https://www.pompiers.fr/pompiers/rendez-vous/telethon-2020>

<http://www.afm-telethon.fr/>

Réseaux sociaux Téléthon Sapeurs-Pompiers :

<https://twitter.com/TPompiers>

<https://www.facebook.com/TelethonSP/>

Réseaux sociaux Pompiers de France :

<https://twitter.com/PompiersFR>

<https://www.facebook.com/pompiers.france>

https://www.instagram.com/sapeurs_pompiers_de_france/?hl=fr



Quelques idées de manifestations pour les organisateurs...



Et vous, si vous participiez ?

Portage à domicile

parcours sportif pour les enfants vente de crêpes et de gâteaux TOMBOLA

utilisation de la grande échelle village Téléthon sapeurs-pompiers tir de dévidoirs

Drive stand photos balades d'enfants habillés et casqués utilisation de la grande échelle

défi sportif tir de dévidoirs parcours sportif pour les enfants

village Téléthon sapeurs-pompiers vente de tickets de tombola stand photos

stand photos vente de crêpes et de gâteaux tir de dévidoirs

parcours sportif pour les enfants utilisation de la grande échelle vente de tickets de tombola

défi sportif balades d'enfants habillés et casqués

utilisation de la grande échelle parcours sportif pour les enfants

Pour d'autres idées, RDV : <https://www.afm-telethon.fr/se-mobiliser>

Les opérations de collecte sont à adapter suivant les mesures sanitaires nationales et du département, en s'adaptant au besoin : développement des ventes à distance ou livraison sur place.

- ✚ Les manifestations peuvent se tenir de septembre à décembre
- ✚ Évitez les grands rassemblements
- ✚ Rapprochez-vous de votre mairie ou de votre préfecture pour caler les règles de distanciation et lever les freins à l'organisation

Planning des actions

